

ADHESION LYCEE

ADHEREZ à notre fédération lors de cette rentrée scolaire

Vous serez :

- Informés de la vie scolaire de vos enfants (ex.: remplacement professeur)
- Ecoutés parce qu'ensemble, nous sommes des interlocuteurs efficaces
- Représentés dans toutes les instances où se prennent des décisions importantes (conseils de classe, d'administration, ou de discipline)

Vous pourrez :

- Etre actif en devenant représentant au conseil de classe de la classe de votre enfant et/au conseil d'administration de l'Etablissement
- Nous permettre d'effectuer des dons pour participer aux voyages et sorties organisés par le Lycée pour diminuer le coût imposé aux familles

Cotisation annuelle de 15 € par famille : Nous pouvons sur demande vous délivrer un reçu fiscal au titre de la réduction d'impôt pour dons aux associations d'intérêt général.

La bibliothèque de prêt de livres scolaires pour les Terminales

Comment adhérer ?

- L'élève remplit le bulletin d'inscription ci-joint et le fait parvenir avec les règlements à la PEEP :
 - o Soit dans **la boîte aux lettres PEEP** à l'entrée de la Cité Scolaire, soit par courrier à l'adresse ci-dessus.
 - o
- L'élève vient récupérer la collection de livres directement au lycée lors de notre permanence le **Vendredi 30 août de 8h30 à 12h30**.

En fin d'année scolaire, il sera informé des permanences pour rendre ses livres (la collection de livres devra être **complète et en bon état**).

Qui peut en bénéficier ?

Ce service est ouvert à toute famille s'étant acquittée du droit d'adhésion de 15 € à la fédération PEEP.

Avantages :

- Vous n'avez pas à vous préoccuper de la liste des livres, de leur achat, de leur revente (livres usagés, ou périmés) : l'association s'en charge !!
- Vous êtes servis dans l'établissement de votre enfant

LA PEEP a pour objectif, rappelons-le, d'aider les familles

Ce service est assuré par des parents bénévoles